

Carole Delga au domaine de Joÿ (Panjas)

Pour soutenir une entreprise familiale dynamique



Carole Delga au domaine de Joÿ (Panjas)

Sur la route de Marciac, Carole Delga, présidente de la Région Occitanie, a tenu à s'arrêter pour visiter le Domaine de Joÿ.

Le Domaine de Joÿ, créé en 1925 par le grand-père d'Olivier Gessler, actuel propriétaire, est un producteur indépendant de vin et de bas-armagnac sur 180 hectares, dont 10 % voués aux vins destinés à la distillation et 10 hectares de bio.

De nombreuses personnalités avaient fait le déplacement (1).

Intervention de Carole Delga

La présidente de l'Occitanie souligne que la Région a le souci d'aider les entreprises familiales dynamiques, comme celle du Domaine de Joÿ. Celle-ci démontre que le travail et la recherche de la qualité sont payants.

De fait, la Région va aider l'entreprise dans un grand projet de développement (voir ci-dessous).

Présentation du domaine

Olivier Gessler réunit ses invités dans la salle de réception du domaine. Il explique l'importance primordiale des liens familiaux de solidarité dans son entreprise. Créée en 1925 par son arrière-grand-père arrivé de Suisse en 1923, qui avait réuni un groupe de d'une dizaine de viticulteurs pour faire de la recherche en commun. Ensuite, l'entreprise est développée par son père à partir de 1950. Quand lui-même et son frère Roland (à présent en retraite) reprennent les commandes, ils décident de mettre leur vin en bouteilles. Actuellement, sa fille Vanessa est directrice marketing et ressources humaines et son fils Kévin s'occupe de la vente.

Olivier supervise l'ensemble et s'occupe personnellement du diagnostic des parcelles.

Tom Warner, un Britannique qui a bourlingué dans les régions viticoles de France, est directeur commercial : il se dit séduit par la passion qui anime tout le monde dans l'entreprise. La part de l'export est passée de 10 à 30 %. Carole Marestaing s'occupe justement de l'export. Tous prêtent une grande attention aux retours d'expériences de la quarantaine de commerciaux.

Développement et projets

Olivier Gessler souligne que le plan d'action de l'entreprise comporte 3 axes :

les valeurs humaines,

la qualité,

le développement des ventes.

Un projet de robotisation de la logistique est à l'étude. Mais un autre projet d'envergure va voir le jour, présenté par Carole Marestaing : un pôle armagnac dont le coût est évalué à 527 000 euros, dont la Région devrait prendre de 30 à 40 %.

Il comportera :

une salle de distillation avec un alambic à demeure,

un chai de vieillissement,

une zone de mise en bouteilles,

une salle polyvalente destinée à recevoir des « œnotouristes »,

un local traiteur.

L'objectif est de :

regrouper l'ensemble du processus armagnac sur un même espace,

« développer l'œnotourisme et le spiritourisme, promouvoir la Gascogne et ses produits, travailler avec les acteurs viticoles de la région ».

L'observateur estime que les Gascons peuvent être fiers d'avoir sur leur territoire des entreprises comme celle-ci.

(1) De la politique, parmi lesquelles Philippe Dupouy, président du Conseil départemental, David Taupiac, député, ainsi que plusieurs conseillers régionaux et Marie-Claude Mauras, maire de Panjas. De l'agriculture et de la viticulture : Bernard Malabirade, président de la Chambre d'agriculture, Patrick Farbos, président du Bureau national interprofessionnel de l'armagnac et président de la Cave coopérative HDM de Nogaro, Olivier Dabadie, président de Plaimont producteurs.



Olivier Gessler, Philippe Dupouy, Carole Delga et David Taupiac



Carole Delga (de dos) Olivier Gessler et Carole Marestaing



Vanessa Gessler et Tom Warner



Carole Marestaing, Olivier Gessler, Carole Delga et Philippe Dupouy



4 générations de la famille Gessler



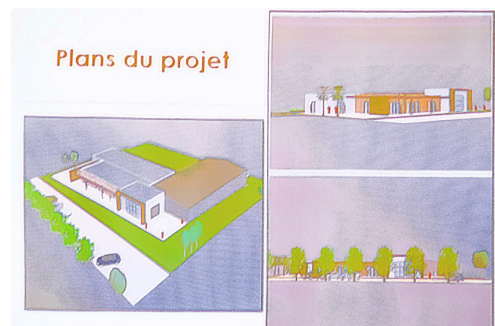
Pressoir pneumatique et pressoir à rouleaux



La cuverie



Carole Marestaing présente le projet de pôle armagnac



Maquette du futur pôle armagnac



Hôtes et visiteurs